

Par courriel

Montréal, le 11 mai 2023

Objet : Demande d'accès concernant Raysem Consultants Corporation, 7701 à 7749, rue Cordner, lot 2 331 535, cadastre du Québec, lots 962, 962-22, cadastre de la Paroisse de Lachine, arr. LaSalle, Montréal (Québec) N/Réf : 200824559 V/Réf : Art 23-24

Madame Art 53-54 ,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 14 février 2023, concernant l'objet précité.

Une réponse a déjà été déposée sur notre site Internet le 13 avril 2022 pour les adresses suivantes : 7701 à 7749, rue Cordner, arr. LaSalle, Montréal (Québec). Nous vous invitons à la consulter à l'adresse suivante : <https://www.demandesinfos.environnement.gouv.qc.ca/>

Aucun document n'a été ajouté depuis.

Vous trouverez en pièces jointes les autres documents visés par votre demande pour le lot 962, cadastre de la Paroisse de Lachine, arr. LaSalle, Montréal (Québec)

Vous noterez que, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 48, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

De plus, nous vous informons que des documents relèvent de la ville de Lasalle. En vertu de l'article 48 de la Loi, nous devons vous référer à la personne responsable de l'accès au sein de cet organisme :

LAVAL (VILLE)

Me Valérie Tremblay

Greffière

1, Place du Souvenir C.P. 422, succ. St-Martin

Laval (QC) H7V 3Z4

Tél. : 450 978-3951

Télec. : 450 978-3966

acces.greffe@laval.ca

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à nous par courriel à l'adresse suivante : dr06acces@environnement.gouv.qc.ca.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information
Direction régionale de Montréal
5199 rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
www.environnement.gouv.qc.ca

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7316-06-01-00050-00

DATE DE RÉDACTION : 15-04-2002

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 19-03-02

INSPECTEUR :

MARIE-MICHÈLE PAGÉ

ACCOMPAGNÉ DE :

LIEU INSPECTÉ

ADRESSE POSTALE (si différente)

Cour arrière du 2555, rue Dollard
Lot P-962
Ville LaSalle

Cité industrielle LaSalle
2555, rue Dollard
Bureau 210
LaSalle Québec H8N 3A9

PLAIGNANT(E) : N/A () Rencontré oui () non (X)

NOM / ADRESSE

TÉLÉPHONE

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM / FONCTION

TÉLÉPHONE

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) (X) Nombre : (2) CROQUIS () PLAN(S) () CARTE(S) ()

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ()

1.

2.

BUT(S) :

Inspection réalisée afin de vérifier si conformément aux engagements pris l'année dernière par les contrevenants, les dépôts de neige dans la cour du 2555, rue Dollard ont cessés.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7316-06-01-00050-00

DATE DE RÉDACTION : 15-04-2002

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Lors de cette inspection, j'ai pu constater qu'il n'y avait pas exploitation d'un dépôt de neige sur les lieux. J'ai pu observer la présence de plusieurs amas de neige poussée à divers endroits dans la cour.

3. CONCLUSION

Les activités illégales de dépôt de neige dans la cour du 2555, rue Dollard ont cessées.

4. RECOMMANDATION(S)

Fermer le dossier.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : MARIE-MICHÈLE PAGÉ

Marie Michèle Pagé 15-04-02

- VÉRIFIÉ PAR : GILLES DELAGRAVE

Gilles Delagrave 15-04-2002

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

d'accord

PHOTO : 1 DATE : 19-03-02

Identification:

Vue du terrain arrière du 2555, rue Dollard. Il n'y a plus de dépôt de neige sur place.



PHOTO : 2 DATE : 19-03-02

Identification:

Idem photo précédente



NOTE AU DOSSIER

OBJET : Lieu d'élimination de neige illégal
2555, ave Dollard à Lasalle

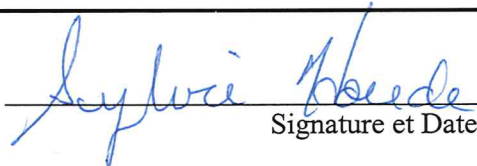
DATE : 01/03/26

INTERLOCUTEURS : M. Art 53-54

(Atlas Asphalt) (9684-2675 Qc inc.)

NO. DOSSIER : 7316-06-01-00050-00

COMMENTAIRES : dl m'informe qu'il a arrêté de mettre de la neige à cet endroit. Je lui envoie le guide. Après m'être souvenu de lui avoir déjà parlé, il m'informe qu'il travaillait pour "Art 23-24". Je lui ai fait le commentaire, qu'il était donc au courant de la réglementation, dl me dit oui, mais ne savait pas que la neige transportée d'un terrain, ne peut être déposée sur ce même terrain sans C.A.


Signature et Date

01/03/26

Direction régionale de Montréal

CERTIFIÉ

AVIS D'INFRACTION

Le 23 mars 2001

9084-2675 Québec inc.
7921, rue Elmslie
LaSalle, Québec
H8N 2W6

N/Réf. : 7316-06-01-00050-00

Objet : Lieu d'élimination de neige illégal
À l'arrière du 2555, avenue Dollard à Ville LaSalle
Lot partie 962

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 19 mars 2001 par une fonctionnaire dûment autorisée de notre direction régionale, nous avons constaté les infractions ci-après et ce, en dérogation à la loi et au règlement :

1. Exploitation d'un lieu d'élimination de neige sans certificat d'autorisation
- Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, c. Q-2) ;
. article 22.

2. Dépôt de neige dans un lieu non autorisé
- Règlement sur les lieux d'élimination de neige (Q-2, r. 15.1)
. article 1.

Service municipal, agricole et hydrique
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9

Téléphone : (514) 873-3636
Télécopieur : (514) 873-5662
Télécopieur du Service : (514) 864-1990

AVIS D'INFRACTION

-2-

N/Réf. : 7316-06-01-00050-00

Le 23 mars 2001

Nous vous demandons donc de cesser **immédiatement** cette activité et de nous présenter un plan des correctifs d'ici le 17 avril 2001.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec madame Sylvie Houde au (514) 873-3636, poste 277.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

GD/SH

Gilles Delagrave

Gilles Delagrave, ing. M.Sc.
Chef d'équipe

Art 23-24

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7316-06-01-00050-00

DATE DE RÉDACTION : 01-03-22

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 01-03-19

INSPECTEUR :
SYLVIE HOUDE

ACCOMPAGNÉ DE :

LIEU INSPECTÉ

Cour arrière du 2555, Dollard
Lot P962
Ville LaSalle

ADRESSE POSTALE (si différente)

Cité Industrielle LaSalle inc.
2555, rue Dollard
Bureau 210
LaSalle, Québec
H8N 3A9

PLAIGNANT(E) : N/A () **Rencontré** **oui** () **non** ()

NOM / ADRESSE

Ville laSalle
M. Michel Bougie

TÉLÉPHONE

Art 53-54

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM / FONCTION

TÉLÉPHONE

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) (x) **Nombre : ()** **CROQUIS ()** **PLAN(S) ()** **CARTE(S) ()**

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ()

1.

2.

BUT(S) :

Cette inspection a pour but de vérifier le bien fondé de la plainte reçue à notre bureau le 1^{er} mars 2001. Elle concerne l'exploitation d'un lieu d'élimination de neige illégal dans la cour du 2555, rue Dollard à Ville LaSalle.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7316-06-01-00050-00

DATE DE RÉDACTION : 01-03-22

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Sur les lieux, j'ai constaté les éléments suivants;

Ce lieu d'élimination de neige est localisé dans une cours industrielle à l'arrière du 2555, rue Dollard à Ville LaSalle.

La porte d'accès semble être par le stationnement du bâtiment. Elle est fermée.

Au lieu d'élimination, un bouteur est sur place.

Il n'y a pas d'activité au moment de l'inspection.

Le dépôt semble assez gros.

Il est situé en retrait de la cour arrière.

Par la suite, j'ai rencontré M. **Art 53-54** (administration du complexe industriel).

Il m'informe que dans le complexe, il y a près d'une trentaine de compagnie qui louent des locaux.

Il m'explique qu'environ le 3/4 de la neige provient du stationnement et de la cour arrière du complexe industriel. La neige est transportée. L'aire d'occupation est très grande. Le 1/4 du volume de neige provient du **Art 23-24**

Il m'informe que la compagnie qui déneige est Atlas Asphalte.

Je lui ai expliqué la réglementation.

Par la suite, je me suis rendue à Ville LaSalle. J'ai rencontré M. Michel Bougie, inspecteur à la Ville. C'est lui qui effectué les inspections. Il m'a fourni son rapport d'inspection.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7316-06-01-00050-00

DATE DE RÉDACTION : 01-03-22

3. CONCLUSION

Il y a exploitation d'un lieu d'élimination de neige dans la cour arrière du "Cité industrielle LaSalle inc.

4. RECOMMANDATION(S)

Envoyer un avis d'infraction à Cité Industrielle LaSalle inc. et l'entrepreneur, Atlas Asphalte

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : SYLVIE HOUDE

Sylvie Houde

01-03-22

- VÉRIFIÉ PAR : GILLES DELAGRAVE

Gilles Delagrave

22-03-2001

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

PHOTO : 1 DATE : 01/03/19
Identification:
lieu d'élimination
de neige
dans la cour
du 2555 Dollard



PHOTO : 2 DATE : 01/03/19
Identification:
Un boteur est
sur place



N/Réf : 7316-06-01-00050-00
Page : de

PHOTO : 3 DATE : 01/03/19
Identification:
Vue d'ensemble



PHOTO : DATE :
Identification:

PHOTO : DATE :
Identification:



Le 6 mars 2001

Monsieur Normand Trottier, urb.
Chef de division
Urbanisme et permis
Ville de LaSalle
Services techniques
7277, rue Cordner
LaSalle, Québec, H8N 2J7

Objet : Exploitation illégale d'un lieu d'élimination de neige sur un terrain
Situé le long de la rue Elmslie à Lasalle, lot partie 962

Monsieur,

Nous avons bien reçu en date du 1^{er} mars 2001 votre lettre du relativement à l'objet mentionné en rubrique. Dès que nous aurons traité votre plainte, nous vous informerons des suites que nous y aurons données.

Par ailleurs, nous nous demandons si la Ville de LaSalle avait dans sa réglementation municipale des articles qui régissent ce type d'activité et qui lui permettrait d'intervenir directement. L'action concertée des deux organismes gouvernementaux serait sans doute plus efficace.

Pour toute information concernant votre plainte, n'hésitez pas à communiquer avec madame Sylvie Houde au (514) 873-3636 poste 277 de la Direction régionale à qui le dossier a été remis.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

GD/SH

Gilles Delagrave, ing. M. Sc.
Chef d'équipe

Service municipal, agricole et hydrique
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9

Téléphone : (514) 873-3636
Télécopieur : (514) 873-5662
Télécopieur du Service : (514) 864-1990

Art 48

Art 48